



HAL
open science

Les paradoxes du professeur-voyageur. Sur les écueils du recrutement des enseignants dans les lycées français à l'étranger

Thibault Vian

► To cite this version:

Thibault Vian. Les paradoxes du professeur-voyageur. Sur les écueils du recrutement des enseignants dans les lycées français à l'étranger. 2024. hal-04618118

HAL Id: hal-04618118

<https://univ-paris8.hal.science/hal-04618118>

Preprint submitted on 20 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les paradoxes du professeur-voyageur.

Sur les écueils du recrutement des enseignants dans les lycées français à l'étranger

Thibault Vian, EXPERICE

Résumé : Pluriels dans leurs aspirations, les professeurs-voyageurs français se caractérisent par une paradoxale sédentarité nomade : ils expérimentent les vicissitudes du voyage et de la rencontre, répondant à l'appel de l'ailleurs, tout en s'intégrant à la communauté et à la vie culturelle françaises. Par ce double visage, reflet d'un dédoublement de soi, les enseignants autour du monde cultivent à divers degrés une relation d'étrangeté à l'égard d'autrui et de leur profession. Le lycée français à l'étranger, métissage entre la culture européenne et la culture locale, constitue leur refuge, parfois le temps d'une escale, pour découvrir et s'immerger dans un pays quelques années, une atmosphère, sans la précipitation du voyageur en itinérance. Philosophique dans sa méthode, cette étude analyse conjointement les figures équivoques de ces professeurs hors sol et les caractéristiques des lycées français à l'étranger, notamment du réseau AEFÉ. Par-là même, il s'agit de penser la question contemporaine de l'attractivité et de l'amélioration du recrutement des professeurs dans ces établissements, à travers des mesures institutionnelles, financières mais aussi humaines, une éthique du voyageur qui présente un caractère éminemment pratique.

Mots-clés : voyage, AEFÉ, professeur-voyageur, lycée français, recrutement, attractivité

The paradoxes of the travelling teacher.

On the obstacles to recruiting teachers for French high schools abroad

Abstract: *Plural in their aspirations, French travelling teachers are characterised by a paradoxical nomadic sedentariness: they experience the vicissitudes of travel the vicissitudes of travel and encounters, responding to the call of elsewhere, while at the same time integrating into the French community and cultural life. This double face, reflecting a doubling of the self, the teachers around the world cultivate, to varying degrees, a relationship of strangeness with regard to others and their profession. The French high school abroad, a blend of European and local cultures culture and the local culture, is their refuge, sometimes for the duration of a stopover, to discover and immerse themselves in a country for a few years, an atmosphere, without the rush the itinerant traveller. Philosophical in its method, this study analyses the equivocal figures of these off-the-ground teachers and the characteristics of French high schools abroad. At the same time, it examines the contemporary issue of attractiveness and improving the recruitment of teachers in these schools, through institutional and financial measures, but also through human: a traveller's ethic.*

Keywords: *travel, AEFÉ, travelling teacher, French high school, recruitment, attractiveness*

Las paradojas del profesor viajero.

Los obstáculos del reclutamiento de profesores en los liceos franceses en el extranjero

Resumen: *Multiformes en sus aspiraciones, los profesores viajeros se caracterizan por un tipo de sedentarismo nómada: experimentan las vicisitudes de los viajes y los encuentros, al mismo tiempo que se integran en la comunidad y la vida cultural francesas. Con esta doble cara, reflejo de una duplicación del yo, los profesores viajeros cultivan en mayor o menor medida una relación de extrañeza con respecto a los demás y a su profesión. El liceo francés en el extranjero, mezcla de cultura europea y local, es su refugio, a veces una escala, para descubrir y sumergirse durante unos años en un país, un ambiente, sin las prisas del mochilero. Filosófico en su método, este estudio analiza tanto las figuras equívocas de estos profesores itinerantes como las características de los liceos franceses en el extranjero, en particular en la red AEFÉ. Al mismo tiempo, examina la cuestión contemporánea del reclutamiento de profesores, a través de medidas institucionales, financieras y humanas: una ética del viajero de carácter eminentemente práctico.*

Palabras clave: *viaje, AEFÉ, profesor viajero, liceo francés, reclutamiento, atractivo*

Introduction

Cette investigation invite à penser les contradictions concernant l'attractivité et l'amélioration du recrutement des enseignants notamment dans le réseau AEFÉ (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) ainsi que la figure paradoxale du professeur-voyageur qui vient y travailler. Elle prend pour point d'appui l'allocution du président français Emmanuel Macron en mars 2018 pour le développement du réseau, lorsqu'il annonce avec ambition que l'accueil, dans le monde entier, de nouveaux élèves et familles, constituait une priorité, tant pour le rayonnement culturel de la France à l'étranger que pour des raisons diplomatiques. Comment rendre possible le doublement à l'horizon 2030 du nombre d'élèves scolarisés dans les lycées français à l'étranger, sans repenser l'esprit du recrutement de personnels qualifiés, et finalement le cœur même du métier d'enseignant à l'étranger ?

Biculturels, les élèves qui suivent leur scolarité dans un lycée français tissent, avec la France, des liens intimes et durables. Selon Anne Neymann (2022) :

Pour attirer les étudiants internationaux, la France dispose d'un large réseau de lycées français à l'étranger, une densité unique au monde. Encadré par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), ce réseau permet de former des lycéens francophones aux programmes de l'enseignement français et, ainsi, de briser la barrière linguistique qui pourrait en dissuader certains de venir dans le pays. Étudier ensuite en France semble alors logique.

Les élèves cultivent la francophonie (nombre des lycées français à l'étranger organisent des projets culturels et linguistiques pendant la semaine de la francophonie) et le plurilinguisme. Le réseau AEFÉ contient 580 établissements scolaires fin 2023 répartis dans 139 pays. Un total de 391000 élèves y sont scolarisés ; 33% sont de nationalité française et 67% d'autres nationalités¹. Mais l'accueil de nouveaux élèves pose, de manière proportionnelle, la question du recrutement des professeurs qualifiés en charge de les instruire, dans le contexte multiculturel caractéristique du réseau AEFÉ.

Le recrutement des professeurs dans le réseau AEFÉ répond à des enjeux diplomatiques, culturels et linguistiques. C'est d'abord un enjeu diplomatique par la formation des élites étrangères dans et par les valeurs culturelles françaises ; c'est ensuite permettre le rayonnement de la culture humaniste française à l'international ; c'est enfin cultiver la francophonie, avec ses enjeux politiques. Le Rapport pour avis de M. Ronan Le Gleut et M. André Vallini au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat², insiste sur le danger que court le réseau AEFÉ eu égard à la baisse des effectifs d'élèves, notamment à la rentrée 2021, pour des raisons qui ne tiennent pas seulement à la pandémie de Covid-19. C'est pourquoi une réflexion sur les figures et statuts des professeurs-voyageurs qui viennent enseigner dans les lycées à l'étranger, et qui sont les vitrines de ces établissements, doit être menée.

Figures et statuts des professeurs-voyageurs

Afin d'améliorer le recrutement des professeurs qualifiés, l'AEFE a mis en place trois dispositifs pour attirer des candidats talentueux : il s'agit de trois statuts aux caractéristiques spécifiques. Depuis le siège central de l'AEFE à Paris, sont annuellement recrutés des enseignants hautement qualifiés sous statut d'expatrié : les EF2D (ex-EEMCP2) à missions de formation, de conseils pédagogiques et d'harmonisation des pratiques. Le salaire de ces formateurs s'échelonne, avec les primes, entre 5000 et 10000 euros par mois.

Ensuite, sont recrutés par des Commissions Consultatives Paritaires Locales des personnels titulaires détachés (anciennement les « résidents ») du ministère de l'Éducation nationale et payés par la France – leur salaire français plus une prime. 835 postes sont à pourvoir au titre de la rentrée 2024³, environ 315 dans le premier degré, vingt CPE et près de 500 postes d'enseignants du second degré, dans de nombreuses disciplines. Pour reprendre les termes de David Colon (2007), les enseignants titulaires :

¹ Statistiques de l'AEFE. <https://www.aefe.fr/reseau-scolaire-mondial/les-etablissements-denseignement-francais-en-reseau#:~:text=Le%20r%C3%A9seau%20d'enseignement%20fran%C3%A7ais,deux%20tiers%20d'autres%20nationalit%C3%A9s.>

² *Diplomatie culturelle et d'influence, une montée en puissance et nécessaire*, avis n° 140 (2020-2021), t. 2, p. 4.

³ <https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/campagne-en-cours-de-recrutement-de-personnels-detaches#:~:text=Visuel%203A%20L'AEFE%20recrute&text=En%20d%C3%A9but%20de%20campagne%20de,second%20degr%C3%A9%2C%20dans%20diverses%20disciplines.>

peuvent, tout d'abord, être affectés, par la voie du détachement, dans les établissements du réseau des établissements scolaires français ou franco-étrangers dépendant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Les postes disponibles, répartis dans le monde entier, sont publiés au Bulletin officiel de l'Éducation nationale au premier trimestre de l'année scolaire. [...] Les candidatures sont examinées par une commission consultative paritaire auprès de l'AEFE. La durée maximale de la mission à l'étranger est de six ans. Après un séjour à l'étranger, il est demandé aux candidats d'enseigner trois ans au moins en France avant de repartir. [...] Il faut toutefois préciser que la plupart des enseignants recrutés sont des certifiés, moins coûteux que les agrégés. À côté de l'AEFE, [existe] la Mission laïque française, une association loi 1901 ayant pour but de diffuser à travers le monde la langue et la culture françaises par un enseignement laïque et interculturel.

Troisième statut, généralement plus précaire : les proviseurs de chaque lycée recrutent des personnels en contrat de droit local qui souhaitent avoir une expérience à l'international et/ou se former, avec l'appui des professeurs EF2D, au métier d'enseignant, avant de passer éventuellement un concours interne (au bout de 3 ans) ou externe de l'enseignement ; ou bien faire sa vie dans le pays d'accueil – une terre d'élection où construire sa cabane existentielle.

Les professeurs-voyageurs se distinguent par une double aspiration : d'abord l'appel de l'ailleurs consiste à s'installer – parfois pour la vie entière – dans une contrée qui corresponde à ses propres valeurs, telle la liberté créatrice de Bergson, laquelle « répond à l'ensemble de nos sentiments de nos pensées et de nos aspirations les plus intimes, à cette conception particulière de la vie qui est l'équivalent de toute notre expérience passée, bref à notre idée personnelle du bonheur et de l'honneur⁴. » Partant, le lycée français à l'étranger apparaît du moins comme un refuge où faire escale quelques années, sinon comme un logis multiculturel. En effet, il présente à la fois des caractéristiques françaises, en premier plan la culture, les programmes et les modalités de service ; et le métissage avec la culture locale, avec ses codes, ses manières de considérer le temps (et la ponctualité), les relations à autrui (en Amérique latine plus spontanées et affectives), en particulier entre professeurs et élèves.

La deuxième aspiration du professeur-voyageur consiste en ce *janus bifrons*, un double visage, dédoublement de soi, qui expérimente les folies du voyage et de la rencontre tout en retrouvant la communauté et la vie culturelle françaises, caractérisées par l'art de la discussion argumentée autant que par l'amour des livres et des expériences de vie.

L'ethos du professeur-explorateur et du voyageur en escale

L'enseignant, notamment en contrat de droit local (à durée indéterminée ou reconductible), trouve refuge dans une paradoxale sédentarité nomade. La quête du voyage invite effectivement à trouver un lieu adoptif, par l'élection duquel l'enseignant puisse se rendre utile, s'engager aux côtés d'autrui dans sa diversité la plus grande. Dans *L'éducation par le voyage* (2019) nous caractérisons la terre d'élection par ces mots évocateurs :

⁴ Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Presses Universitaires de France, mai 2013, pages 126-127.

Ma contrée véritable : celle avec laquelle je puisse faire cosmos, être le plus en phase et aspirer à la plus grande harmonie possible. Cette terre privilégiée, pas nécessairement lointaine, est comme une fille que l'on épouse, celle avec qui je puisse pleinement m'accomplir parce qu'elle me correspond. Elle fait coïncider le moi intime, orienté vers le désir, et le moi social, tourné vers l'action entendue comme réciprocité créatrice. Puissance de réalisation conjointe, j'agis sur elle autant que son environnement agit sur moi. C'est le point de rencontre où, localement, je contribue à transformer le monde et à me transformer à sa source.

En cette terre féconde où l'enseignant peut s'épanouir, être le plus fidèle à lui-même, celui-là concilie deux passions convergentes : éduquer, dont l'une des étymologies suggère l'idée de « sortir de » ou « sortir vers » ; et voyager, mouvement qui implique également une sortie de soi, mouvement du devenir-exote dont parle Segalen dans son *Essai sur l'exotisme* et qui consiste, par le sentiment du Divers, à pénétrer les incompréhensions et les exhorbitations. Face à l'agitation du voyage à la surface de la Terre, succède l'*otium* dans un lieu d'osmose ; or l'*otium* des latins renvoie à la *σχολή* des grecs, le « loisir cultivé » d'où s'origine la notion même d'école. Le professeur-voyage lie la passion papillonnante de Charles Fourier, dans son itinérance même, et la passion pivotale qui prend le temps de se poser, d'enseigner, de cultiver une vie sociale tant avec les locaux qu'avec la communauté française, pour enfin approfondir un territoire et sa culture. Elle protège l'éternel voyageur des écueils de l'errance.

Cette dimension enthousiaste du professeur-voyageur se heurte à deux limites importantes : d'une part, la rencontre avec les autochtones se déroule d'abord avec les milieux socialement et économiquement privilégiés du pays. Les parents d'élèves paient d'onéreux frais d'écolage pour scolariser leurs enfants dans un lycée français à l'étranger, qui a statut d'établissement privé dans le pays d'accueil, voire de lycée « expérimental » avec le calendrier et les examens du système français. En conséquence, les élèves sont issus des classes sociales les plus favorisées, déjà acquis à la culture européenne. En Amérique latine plus particulièrement, il n'y guère, sauf exceptions localisées, d'élèves d'origine indigène (terme qui traduit l'espagnol *indigenas* au sens des différentes législations nationales) ou de brassage social, nonobstant quelques élèves boursiers, par exemple au lycée franco-mexicain de Mexico.

D'autre part, depuis 2019, les professeurs titulaires du ministère de l'Éducation nationale, partent à l'étranger en détachement administratif ou en disponibilité, pour une durée limitée : cinq années consécutives en disponibilité pour convenances personnelles et trois années consécutives (renouvelable une fois, deux exceptionnellement) en détachement. Par voie de conséquence, le professeur-voyageur ne saurait s'y projeter sur le long terme, sauf à demander une disponibilité de droit pour rapprochement de conjoint (éventuellement local). C'est pourquoi la deuxième figure de professeur-voyageur renvoie plutôt à l'explorateur en escale, escale professionnelle mais aussi escale de vie. Il s'agit de butiner de lycée en lycée afin de s'installer dans un pays quelques années, le parcourir en profondeur et nouer des liens, puis enseigner ensuite dans une autre contrée, s'y installer et l'explorer chemin faisant, et ainsi de suite. Aussi, le retour en France fait régulièrement partie du voyage (pendant un an et demi après une disponibilité de cinq ans et pendant trois années après un détachement de six années), afin de conserver le lien avec le territoire français et de pallier au manque d'effectifs dans certaines académies.

L'ethos de l'expatrié carriériste et le rayonnement des professeurs-voyageurs

Enfin, en tant que dernière figure du professeur-voyageur, se trouvent ceux traditionnellement qualifiés « d'expatriés » qui choisissent un poste à l'étranger pour ses conditions financières et dans une dynamique d'évolution de carrière. Le risque – bien qu'il n'y ait pas de relation nécessaire, c'est-à-dire causale – serait de ne pas s'immerger dans le pays d'accueil mais de ne rester qu'entre français, dans un cocon qui célèbre l'entre-soi. La rencontre avec les autochtones, notamment les plus culturellement éloignés de la culture européenne, deviendrait particulièrement rare, peu significative, lettre morte. Aucune orientale désorientation du voyageur, seulement une confirmation de ses préjugés. Il est possible d'énoncer l'hypothèse d'une certaine forme de néocolonialisme dans la posture de quelques professeurs-voyageurs, qui viennent enseigner voire former des collègues, sans être réciproquement enseignés et (dé)formés par « l'activité accrue et galopante d'une conscience qui n'est plus substance close, pensante et parfois pesante, mais ouverture subjective de l'être-au-monde » (*L'éducation par le voyage*, 2019). Pour l'expatrié carriériste, qui n'aspire point à vivre une déstructuration partielle, se joue la sédimentation d'une pensée, figée : une manière d'être, de voir, de sentir, cristallisée ; le cadre de ses études et de ses habitudes, qui deviennent pour lui, comme une seconde nature.

Dans la perspective personnaliste de George Gusdorf (1963), le professeur apparaît comme le représentant des modèles, et c'est d'eux qu'il tient son autorité. Les modèles du professeur-voyageur forment un caractère, un tempérament qui rayonne, dans la relation éthique et pédagogique, jusque dans l'âme de son élève.

Deux hommes [*humains*] s'affrontent, dans un rapport inégal, deux caractères, deux tempéraments, qui se concilient plus ou moins bien. Mais une aventure plus secrète se poursuit, comme en filigrane, tout au long de cette histoire anecdotique. Celui qui a rencontré son maître se trouve conduit par lui selon un cheminement initiatique vers la conquête de sa propre vocation. La confrontation d'homme à homme, l'affrontement heureux ou malheureux de deux personnalités cache cette aventure secrète où chacun fait face à sa destinée difficile.⁵

Tout se passe comme si la conflictualité, la rivalité fondamentale entre le maître et l'élève, n'était pas tant ce que Rancière (1987) nomme la « coïncidence des orbites », qu'une confrontation de deux personnalités qui est le *voile* de cette « aventure secrète où chacun fait face à sa destinée difficile ». Le professeur enseigne les éléments du savoir, mais aussi – et indissolublement – ce sentiment de l'illimité qui ouvre à l'élève un univers dans lequel il est libre de marcher, de s'étonner, de s'émerveiller, puis de dessiner chemin faisant la trajectoire de sa propre orbite. Grâce aux différentes figures qui souvent coexistent dans un même établissement scolaire, les professeurs-voyageurs incarnent de fascinants modèles de vie pour leurs élèves : ils accouchent d'une certaine manière d'être au monde. Le voyageur-explorateur communique notamment le sens de la recherche, une personnalité nomade susceptible d'inspirer chaque élève. Sans détourner l'astre juvénile de sa propre orbite, assignation effective d'une direction vers laquelle on le guide, il personnifie l'ouverture des possibles, déploiement

⁵ Georges Gusdorf, *Pourquoi des professeurs ?*, Paris, Payot, 1963, p. 97.

de soi vers l'accueil d'un paysage humain plus vaste, que chacun reste libre de parcourir à sa guise. Par son inclination à la rencontre d'autrui, il rayonne d'un art de vivre, d'une capacité à se mettre en dialogue avec lui-même, avec les autres – en particulier ses étudiants.

Tel Gulliver chez les nains, relié à la terre par quantité de petits fils qui l'immobilisent, le maître est lié à sa classe non seulement par une mutualité massive, mais par une réciprocité en détail avec chacun de ceux qui l'écoutent. Le monologue apparent de la parole enseignante se décompose à l'analyse en une multitude de dialogues. L'erreur de la pédagogie usuelle est de s'en tenir à l'apparence macroscopique du professeur qui affronte sa classe ; la pédagogie vraie, à l'image de la physique contemporaine, aurait à passer au plan microscopique ; au lieu de considérer la moyenne statistique ; elle s'attacherait aux données individuelles primaires. Une classe de trente élèves, telle que l'observe un inspecteur de passage, n'est que la résultante de trente dialogues simultanés, dont chacun a son sens propre et sa valeur.⁶

La manière de *sillonner* la salle de classe diffère selon la figure du professeur-voyageur, eu égard à l'attention portée à cette altérité singulière qu'incarne l'élève. Celui-ci ne rencontre pas seulement un professionnel compétent qui vient faire cours, mais aussi l'éclat d'une exemplarité éthique qui a valeur de modèle éducatif. Certaines figurent professorales – plutôt apolliniennes, pour reprendre une terminologie nietzschéenne – font montre de régularité, de cohérence quant à la stabilité de leur carrière : aux yeux des élèves, les EF2D notamment offrent l'image d'une réussite sociale à travers l'institution qu'ils légitiment. *A contrario*, sans essentialiser les différentes figures d'enseignants, les voyageurs en escale symbolisent davantage une certaine itinérance dionysiaque où la vie se trouve rythmée par une succession d'expériences, au cours desquelles la quotidienneté morose sort de son épaisseur concrète pour laisser entrevoir, dans son intensité même, le charme de l'occasion.

En considérant ces différentes figures d'Hermès, ces messagers de la connaissance humaine autour du monde animés par des désirs divergents voire dissonants, comment repenser l'attractivité du métier d'enseignant à l'étranger, avec la dimension multiculturelle qui le caractérise, eu égard aux trois statuts différents en vigueur (« les expatriés » EF2D, les titulaires « détachés », les personnels en contrat de droit local) ?

Puissance d'aimantation des professeurs-voyageurs dans les lycées français à l'étranger

Plusieurs mesures ciblées peuvent être mises en œuvre sur les court et moyen termes ; elles permettraient d'améliorer ce triple recrutement et d'attirer davantage de candidats compétents. Des mesures de court terme essentiellement incitatives (4 mois) permettraient de garantir, pour rassurer les parents d'élèves et s'engager dans un début d'année scolaire serein, une équipe enseignante au complet dans chaque établissement de l'AEFE à chaque rentrée.

La première mesure⁷ consisterait à identifier (*via* Cyclades⁷) et contacter les candidats aux concours externes de l'enseignement admissibles mais non admis (par exemple sur liste complémentaire) pour leur proposer l'un des postes non pourvus en contrat local du réseau

⁶ Georges Gusdorf, *Pourquoi des professeurs ?*, Paris, Payot, 1963, page 195.

⁷ Cyclades, ex-publnet, est le site de publication des résultats aux examens et concours : <https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil>

AEFE. Cette expérience professionnelle pourrait, en outre, avoir valeur de formation initiale, formation supervisée par l'enseignant expatrié à mission de conseil pédagogique (EF2D, ex-EEMCP2) ; elle permettrait d'une part au professeur nouvellement recruté une ouverture à l'international, avec l'acquisition notamment de compétences linguistiques, et d'autre part de préparer au bout de trois ans les concours internes avec, en cas d'admission, la possibilité d'un reclassement à un échelon proportionnel au nombre d'années d'enseignement à l'étranger⁸. L'avantage de cette mesure est qu'elle s'adresse à des candidats motivés, admissibles à un concours de l'enseignement, proches de l'admission, et qui pourraient déjà bénéficier de multiples dispositifs de formation avant même la rentrée : l'observation de classe en France, au mois de mai ou juin, dans le cadre d'une convention de stage ; une formation en ligne donnée par l'enseignant EF2D pendant les grandes vacances ; la possibilité de donner, la dernière semaine d'août, dans l'établissement à l'étranger où il est recruté, des cours de remise à niveau à des petits groupes d'élèves pour acquérir une première expérience d'ordre pratique avant le moment solennel de la rentrée des classes.

La deuxième mesure, qui découle de la première, peut s'énoncer en ces termes : pour les titulaires de l'Éducation nationale candidats à des postes de détachés ou en contrat local, mais n'ayant pas obtenu leur détachement ou leur mise en disponibilité par leur rectorat d'origine, pour des raisons de nécessité de service, et ne pouvant de ce fait rejoindre leur poste dans l'AEFE, il s'agirait pour les services administratifs et juridiques de l'Agence, de mettre tout en œuvre pour effectuer les recours nécessaires et les éventuelles demandes tardives auprès du ministère de l'Éducation nationale pour obtenir le détachement/la mise en disponibilité des enseignants titulaires recrutés dans un établissement AEFE. Cette mise en œuvre repose sur un principe d'échange : les lycées de l'AEFE forment des enseignants débutants qui peuvent rejoindre, après quelques années, une académie du ministère de l'Éducation nationale, avec la contrepartie que ce ministère et ses rectorats laissent réciproquement partir leurs professeurs, lorsqu'ils sont recrutés par un lycée du réseau AEFE, leur accordant la position administrative (détachement ou mise en disponibilité) qui rend possible leur départ⁹.

La troisième possibilité viserait à accompagner, à titre d'incitations financières, le salaire des professeurs recrutés en contrat local – en monnaie locale – d'une prime versée en euro sur le compte courant dont l'enseignant est titulaire, en France, selon un barème prenant en compte ses diplômes, son ancienneté, la dévaluation de la monnaie locale par rapport à l'euro le cas échéant, et l'attractivité du poste qu'il occupe. En outre, ce dispositif prendrait en charge, pour tous les enseignants français recrutés dans le réseau, sans discrimination, le billet d'avion entre Paris et la capitale du pays où il est recruté (si hors Europe), ou le billet de train (en Europe) ; une prime d'installation selon le coût de la vie dans la ville où le professeur sera amené à exercer ; la retraite française de base (par exemple, en cotisant à la caisse des français à l'étranger, la CFE). Cette mesure financière dépendrait du budget de l'AEFE, avec la possibilité de demander une participation, en pourcentage, à l'établissement recruteur.

⁸ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047942974>

⁹ <https://www.education.gouv.fr/personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-etre-detache-l-etranger-siad-7502>

Les mesures de fond

Dans une logique de complémentarité avec les mesures de court terme, il existe aussi des mesures de fond nécessitant des concertations approfondies (5 ans) afin d'élaborer des stratégies pour l'attractivité de l'enseignement dans le réseau AEFÉ auprès des professeurs qualifiés. Première possibilité : faire un rapport sur les conditions d'enseignement autant que salariales, ainsi que sur les méthodes de management des établissements AEFÉ qui présentent un *turn over* trop important des enseignants, pour identifier les causes internes entraînant leur démission, puis exiger de leur Direction, en premier lieu, des mesures concrètes d'incitation et de fidélisation pour créer une équipe pédagogique solide et durable ; en second lieu, le respect des normes françaises comme le paiement des salaires des mois de juillet et août pour les enseignants ayant effectué une année scolaire complète, le paiement des heures supplémentaires (avec prise en compte des pondérations) pour des services qui dépassent les dix-huit heures réglementaires des certifiés et des contractuels français¹⁰ ; en troisième lieu, le respect de la loi française en matière de harcèlement moral et de droit des agents de la fonction publique.

Deuxièmement, il est important de promouvoir le réseau AEFÉ auprès de tous les enseignants par la liste de diffusion académique et en tissant des liens professionnels avec le réseau Canopé¹¹, les inspecteurs d'Académie, les directeurs d'écoles, les principaux de collèges et les proviseurs de lycée en France. Par cette diffusion, il est possible d'informer les acteurs sur les opportunités d'enseignement à l'étranger, en présentant les caractéristiques du réseau AEFÉ et en publiant les postes disponibles, dans l'objectif d'ouvrir de nouveaux horizons chez des professeurs qui enseignent actuellement en France dans une académie. Cette communication pourrait s'étendre jusqu'aux étudiants inscrits en master MEEF, se préparant à une carrière d'enseignant mais ignorant parfois les possibilités d'enseignement, ainsi que les opportunités de formation pédagogique (notamment grâce aux professeurs EF2D), hors de France dans un lycée conventionné ou partenaire de l'AEFÉ ou relevant de la Mission laïque française.

Enfin, il serait utile de travailler en lien avec le ministère de l'Éducation nationale pour envisager, à titre dérogatoire, la possibilité pour les lauréats des concours de l'enseignement de réaliser leur année de stage (dite de « titularisation ») dans un établissement AEFÉ notamment déficitaire, en contrat local, prenant de ce fait en charge les frais de formation du stagiaire. Le stagiaire serait accompagné et évalué par le professeur EF2D de zone, avec une inspection en fin d'année scolaire, et pourrait, s'il est titularisé, se porter par la suite candidat à un poste de détaché (en tant que titulaire) dans le même établissement si un tel poste est vacant, ou plus généralement dans le réseau AEFÉ selon les procédures publiées chaque année en décembre. Cette coopération entre l'Agence et le ministère de l'Éducation nationale présente le double avantage, pour l'AEFÉ, de bénéficier, sur des postes encore vacants en juin/juillet, des lauréats de concours, souvent motivés, leur offrant des conditions d'enseignement privilégiées (les lycées AEFÉ étant globalement d'un fort bon niveau académique, avec des effectifs d'élèves par classe raisonnables en moyenne) et un dispositif de formation propre au réseau, par l'expertise des professeurs EF2D. L'Éducation nationale quant à elle pourrait déléguer à

¹⁰ Missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré. <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo14/MENH1506031C.htm>

¹¹ Le réseau de formation des enseignants. <https://www.reseau-canope.fr/>

l'AEFE la formation de quelques lauréats, réalisant alors des économies de moyens, tout en bénéficiant à terme de l'expérience de ces professeurs quand ils reviendront enseigner en France.

Conclusion

Polymorphes, les professeurs-voyageurs se distinguent par une sédentarité nomade tout-à-fait équivoque : tantôt explorateurs-exotes, confrontés à un horizon d'indétermination qui engage une désidentification construite comme un mode de subjectivation inachevable ; tantôt voyageurs en escale qui prennent le temps de découvrir un pays quelques années durant, sans s'y établir définitivement ; tantôt expatriés au sommet de leur carrière qui s'en vont retrouver, à mesure des voyages, cela même qu'ils ont quitté, pour (trans)porter sur l'infinité des mondes un regard professionnellement déterminé, lequel se reterritorialise sur un souvenir, une structure, une manière d'être et de concevoir autrui. Pour reprendre l'analyse d'une certaine forme de rencontre close dans *L'éducation par le voyage* (2019) :

Dans l'écart de toute rencontre qui interpelle, se maintient la force incommensurable d'une mutuelle incompréhension, qui ne peut se résorber qu'en abolissant l'altérité qui en est à sa source. Auquel cas, la rencontre de l'autre est ce qui va à l'encontre de cet autre, dès lors qu'elle se fait accessible et qu'elle se sédimente dans une analyse. Traduire à l'occidental, c'est déjà se trahir en tant qu'autochtone. D'ailleurs, cette polarité altérante annonce elle-même une forme de dualisme ethnocentré. C'est un processus d'occidentalisation qui se dévoile dans une manière de vivre, de s'alimenter, de boire, c'est-à-dire de croire et de se représenter le réel et soi-même dans son rapport au monde.

Ce processus se nomme « l'homogénéisation civilisationnelle », pour le dire dans les mots inspirants d'Edgar Morin dans *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur* (2015). Mais si l'on évite cet écueil, alors se joue dans l'intermonde qui met en lien la culture française et l'ouverture multiculturelle, le métissage à divers degrés entre les professeurs-voyageurs et les richesses humaines et naturelles qui environnent leur périple, comme autant d'arts de vivre et de possibilités d'existence. En miroir de cette paradoxale figure d'enseignant autour du monde, les lycées français à l'étranger gagneraient à développer des mesures institutionnelles, financières mais aussi humaines, en cultivant une éthique du voyage susceptible de rendre la plus féconde possible cette rencontre entre ces refuges éducatifs et les professeurs-voyageurs, considérés dans leur étonnante diversité.

Bibliographie :

Bergson, Henri, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF, 2013.

Colon, David, « Chapitre 2. Entrer dans la carrière », dans *Passer l'agrégation d'histoire*. Presses de Sciences Po, 2007.

Gusdorf, Georges, *Pourquoi des professeurs ?*, Paris, Payot, 1963.

Le Gleut, Ronan, Vallini, André, *Diplomatie culturelle et d'influence, une montée en puissance et nécessaire*, avis n° 140, 2020-2021.

Morin, Edgar, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Points, 2015.

Neymann, Anne, « La France est-elle attractive pour les jeunes ? », dans *Pour l'Éco*, vol. 44, no. 7, 2022.

Rancière, Jacques, *Le Maître ignorant, cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Fayard, 1987.

Segalen, Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Le livre de poche, 1986.

Site de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger : <https://aeefe.fr/>

Site du ministère de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/la-ministre-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-des-sports-et-des-jeux-olympiques-et-209>

Vian, Thibault, *L'éducation par le voyage*, Paris, L'Harmattan, 2019.